



La Lettre du Maire

N° 34 – Janvier 2018

Chères Bavilléroises, chers Bavillérois,

L'an nouveau a débuté depuis quelques jours. Permettez-moi donc, tout d'abord, de souhaiter, à chacune et à chacun d'entre vous, une bonne et heureuse année 2018 ainsi qu'une excellente santé, au nom de toute la municipalité.

Le mois de janvier est traditionnellement marqué par la cérémonie des vœux du Maire. Celle-ci se déroulera le mardi 9 janvier 2018 à partir de 19 heures au Centre Jean Moulin. Vous trouverez davantage d'informations au sujet du déroulement de cette soirée au verso.

Une seconde manifestation aura lieu ce mois-ci. Il s'agit du repas des aînés organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et à destination des personnes âgées de plus de 70 ans. Il aura lieu le dimanche 28 janvier 2018 à partir de midi au Centre Jean Moulin.

Par ailleurs, j'évoquerai dans cette lettre le bilan de la distribution des colis de Noël, le prix des Villes et Villages fleuris ainsi que le recensement qui aura lieu en janvier et février dans notre commune.

Bonne année 2018 à toutes et à tous !

Éric KOEBERLÉ
Maire de Bavilliers

240 colis pour les personnes âgées

Le 1er décembre dernier, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) a préparé 240 colis pour les personnes de plus de 70 ans. Pour leur élaboration, les commerces locaux ont été choisis. Comme chaque année, les bénéficiaires pouvaient, soit se faire livrer leur colis à domicile, soit venir le retirer à la salle des Ricochets autour d'une collation où les bénévoles les attendaient dans un esprit de Noël à la hauteur de l'évènement. Un grand merci à eux et aux services de la Mairie pour leur travail !

La cérémonie des Vœux du Maire, le mardi 9 janvier 2018

La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire se déroulera le mardi 9 janvier 2018. Le rendez-vous est fixé à 19 heures salle Jean Moulin. Les discours introductifs seront l'occasion de revenir sur les projets réalisés cette année et d'évoquer l'avenir de notre commune. Par la suite, certaines personnalités méritantes de la commune seront mises à l'honneur et félicitées pour leur engagement.

Mais il s'agit avant tout d'une manifestation festive à l'issue de laquelle nous partagerons la galette des Rois. Tout comme l'an dernier, chaque convive qui trouvera une fève sera symboliquement récompensé. Venez nombreux partager ce premier moment de convivialité de l'année !

Prix des Villes et Villages fleuris : la commune conserve ses trois fleurs

Le 9 Décembre 2017, lors la remise des prix du label régional « Villes et Villages fleuris », notre commune a conservé ses trois fleurs, sur un maximum possible de quatre. Ce résultat démontre la haute qualité de notre fleurissement. C'est le résultat des actions conjuguées, dans ce domaine, de la population et des agents municipaux : qu'ils en soient félicités et remerciés. Compte tenu des contraintes financières, l'objectif actuel est de conserver ce niveau. Nous ambitionnons également d'améliorer progressivement le fleurissement de l'artère principale (rue de Belfort, grande rue François Mitterrand et rue d'Argiésans).

Le recensement de la population aura lieu en janvier et février à Bavilliers

Le recensement de la population est obligatoire et se déroule tous les 5 ans. La participation de chacun et chacune d'entre vous est rendue obligatoire par la loi mais c'est avant tout un devoir civique. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et donc à Bavilliers. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus la commune est peuplée, plus cette participation est importante ! Il se déroulera en 2018, du jeudi 18 janvier au samedi 17 février inclus.

Les agents recenseurs, embauchés par la ville de Bavilliers, se présenteront donc à vous pendant cette période. Ils seront munis d'une carte officielle d'identification personnelle, avec photo, qu'ils doivent pouvoir vous présenter. Ils vous proposeront soit de revenir chercher les documents quand vous les aurez remplis, soit de répondre, en ligne, aux différents questionnaires (ce qui est encouragé).

Je vous remercie de leur réserver le meilleur accueil. Pour toute question, n'hésitez pas à consulter le site : www.le-recensement-et-moi.fr

Agenda

Marchés hebdomadaires Tous les vendredis matin – Place Jean Moulin

Vœux du Maire Mar 09/01 à 19h – Salle Jean Moulin

Recensement de la population Du Jeu 18/01 au Sam 17/02 – A domicile

Repas des aînés du CCAS Dim 28/01 à 12h – Salle Jean Moulin